

Licence mention Sciences pour la santé

Sciences pour la santé



Diplôme
Licence (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Maïeutique,
Médecine,
Métiers de la
rééducation,
Métiers du soin,
Odontologie



Accessible en
Formation
continue,
Formation
initiale, VAE



Établissements
Université de
Toulouse (EPE)

Présentation

L'Université de Toulouse s'inscrit dans une démarche innovante d'expérimentation d'un **double diplôme** : licence mention Sciences pour la santé + Diplôme d'État (DE) ou Certificat de capacité (CC). La **licence mention Sciences pour la santé** (LSS) regroupe 7 parcours paramédicaux conduisant au :

- [Certificat de capacité d'orthoptiste](#) ;
- [DE d'audioprothésiste](#) ;
- [DE de psychomotricité](#) ;
- **DE d'ergothérapeute** ;
- **DE de manipulateur en électroradiologie médicale** ;
- **DE de pédicure-podologue** ;
- **DE de soins infirmiers**.

Les étudiants inscrits en orthophonie ne sont pas intégrés à la LSS mais participent à la mutualisation des enseignements.

Ce double-cursus est en partenariat avec :

- la **Faculté de santé** dont dépendent les parcours en **orthoptie, audioprothèse et psychomotricité** ;
- le **Pôle Régionale d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) - CHU de Toulouse** dont dépendent les parcours en **ergothérapie, manipulateur en électroradiologie médicale et pédicure-podologue** ;

- les **Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)** - Toulouse, Saint-Gaudens et Albi.

Il permet de renforcer les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche et s'inscrit pleinement dans la LMDisation des formations de santé.

Candidature En 1^{re} année, candidature via [Parcoursup](#) au certificat de capacité ou au DE selon les informations indiquées (**attention : la licence «Sciences pour la santé» n'apparaît pas sur [Parcoursup](#)**).

Pour certaines formations, un oral pourra être organisé après une 1^{re} sélection sur [Parcoursup](#) pour les candidats qui auront été retenus.

Inscriptions

Après admission de votre candidature sur [Parcoursup](#), vous devez effectuer votre inscription administrative, **obligatoire dans les deux diplômes** (sauf pour le certificat de capacité d'orthophoniste).

- **Formalités d'inscription au CC d'orthoptie ou au DE d'audioprothèse et de psychomotricité** : en suivant les indications communiquées par les services centraux de l'université : www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1. La Faculté de santé se chargera pour vous de procéder à l'inscription administrative en **licence Sciences pour la santé**.
- **Formalités d'inscription au CC d'orthophoniste** : en suivant les indications communiquées par les services centraux de

l'université : www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1.

- **Formalités d'inscription au DE d'ergothérapie, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et de sciences infirmières** : en suivant les indications communiquées par le PREFMS : <https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr/>. Pour l'inscription administrative en **licence Sciences pour la santé** : vous devez suivre la procédure communiquée par vos instituts.

Rentrée 2026



Capacité d'accueil globale* d'accès à la mention : 101 (certificat de capacité d'orthoptiste, DE d'audioprothésiste, DE de psychomotricien)

* La capacité globale, c'est quoi ?

**La capacité d'accueil globale d'accès à la mention indique le nombre total de place à pourvoir pour la formation et l'ensemble de ses parcours et des étudiants (étudiants entrants, redoublants, publics de formation continue et étudiants étrangers via Etudes en France). Les capacités indiquées sur la plateforme Parcoursup (places offertes) ne prennent en compte que les étudiants entrants.*

Objectifs

Expérimentation Licence Sciences pour la Santé - 4e année de mise en oeuvre à Toulouse (5e année au niveau national)

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la **Licence Ingénierie de la Santé**, les étudiants auront acquis des connaissances communes dans le domaine de l'Homme et de sa santé, mais aussi un savoir-faire spécifique selon le parcours suivi.

Ils sauront également:

- communiquer leurs connaissances scientifiques et techniques (transférer, valoriser, s'intégrer)

- travailler dans un groupe pluridisciplinaire (médecins, scientifiques, intervenants du milieu industriel, ...)

La **licence Sciences pour la santé** offre à ses titulaires diverses possibilités de compléter leurs formation via :

- de nombreux diplômes d'université,
- un Diplôme d'Etat de cadre de santé,
- un cursus [master](#).

A noter qu'à l'issue d'un master, une poursuite d'études en filière doctorale conduisant vers la recherche est possible.

Et après...

Insertion professionnelle

Métiers à Bac + 5

- technicien biomédical,
- technicien en ergonomie,
- technicien en bioingénierie et médicament,
- technicien en santé publique.
- Entreprises et établissements des services biomédicaux des hôpitaux publics et cliniques privées,
- Entreprises effectuant les maintenances externalisées pour le compte d'opérateurs privés ou publics,
- Laboratoires mettant en œuvre de l'instrumentation biomédicale,
- Entreprises qui conçoivent, commercialisent des dispositifs médicaux.

Infos pratiques

Lieu(x)

Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

 <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/lss>